

*Le budget—M. Orlikow*

Les seuls Canadiens qui profiteront de ce budget, les seuls qui paieront moins d'impôt qu'ils n'en ont payé jusqu'à présent, sont les quelques personnes très riches. D'après les prévisions gouvernementales, au moins le quart des personnes ne payant pas d'impôt, qui étaient presque 9 000 lors de la dernière année pour laquelle nous avons des chiffres, n'en paieront toujours pas. Plus de 250 Canadiens ayant des revenus supérieurs à 200 000 \$ et qui, à notre connaissance, n'ont pas payé d'impôt sur le revenu au cours de la dernière année pour laquelle nous disposons de chiffres continueront à échapper au fisc.

D'un côté, nous faisons payer les contribuables ordinaires, de l'autre, nous allégeons la charge fiscale des riches. Nous réservons un traitement de faveur à nos plus grosses et nos plus riches entreprises. En 1986, Alcan Aluminum a fait des profits de 220 millions de dollars, mais n'a pas versé un sou d'impôt; en fait, la société a eu droit à un crédit d'impôt. En 1986, Xerox Canada a fait des profits de 115 millions de dollars et a bénéficié d'un crédit d'impôt de plus de 10 millions. En 1986, Union Carbide of Canada a fait des profits de 28 millions de dollars et n'a pas payé d'impôts. En 1987, Bramalea Consolidated a fait des profits de 51 millions de dollars et n'a pas payé d'impôts.

J'aimerais parler de certains problèmes dont il n'est même pas question dans le budget. Permettez-moi d'abord de citer le préambule de la loi de 1966 concernant le Régime d'assistance publique du Canada. Les députés de tous les partis alors représentés à la Chambre avaient appuyé cette mesure législative. Voici un extrait du préambule:

... que l'instauration de mesures convenables d'assistance publique pour les personnes nécessiteuses et que la prévention et l'élimination des causes de pauvreté et de dépendance de l'assistance publique intéressent tous les Canadiens...

Dans son analyse de l'exposé budgétaire dont nous sommes saisis, le Conseil canadien de développement social fait remarquer que le budget ne contient aucune disposition qui permettrait d'aider davantage les familles canadiennes qui vivent sous le seuil de la pauvreté, même si le nombre de ces personnes-là est passé de 745 000 en 1980 à 851 000 à l'heure actuelle. C'est un fait.

Allez dans n'importe quelle ville canadienne, de Terre-Neuve sur la côte est à l'île de Vancouver sur la côte ouest, et vous constaterez chaque semaine une augmentation considérable du nombre de personnes nécessiteuses en quête d'assistance et d'autres personnes qui ne peuvent pas survivre sans demander de la nourriture aux organisations religieuses, autochtones et communautaires. Le nombre d'institutions charitables qui donnent des vêtements usagés augmente à vive allure. Nous régressons à la situation des années 30, que la plupart des Canadiens croyaient révolues à tout jamais. Des dizaines de milliers de personnes doivent compter sur les dons de charité pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

● (1600)

Nous avons demandé au gouvernement de s'occuper de cette question. Nous lui avons demandé de rencontrer les ministres provinciaux responsables du bien-être et, le cas échéant, d'effectuer des études qui prouveront très clairement que les sommes versées aux nécessiteux sont de loin inférieures à ce

qui leur serait nécessaire pour vivre dans une certaine dignité et dans un certain confort.

Je l'ai fait à Winnipeg. Je connais le travail d'organismes comme la Mission Stella, la Maison Rossbrook, L'Armée du Salut, et bien d'autres. Ceux qui y travaillent diront à qui veut bien l'entendre qu'ils le font pour répondre à un besoin. Sans exception, ceux qui participent à ces oeuvres de bienfaisance dans tout le pays s'accordent pour dire qu'ils le font en réponse à un besoin, mais ils jugent également scandaleux que dans un pays aussi riche que le Canada il soit de plus en plus nécessaire d'avoir recours à la charité.

Le gouvernement n'a réglé aucun de ces problèmes. Les économies de la plupart des pays occidentaux industrialisés ont progressé et le chômage a diminué au Canada, tout comme aux États-Unis. Toutefois, exception faite de l'Ontario et de certaines régions du Québec, les taux de chômage sont aussi élevés dans tout le pays qu'ils l'étaient au moment où le gouvernement est entré en fonction.

Le chômage ne frappe pas seulement les gens peu scolarisés et les analphabètes. On trouve maintenant au chômage des travailleurs spécialisés et des personnes qui gagnaient très bien leur vie dans des établissements financiers. Dans huit des dix provinces, le taux de chômage continue d'être élevé et même dans certaines régions des provinces où la croissance de l'emploi a été la plus rapide il existe encore des situations de crise. Le Nord de l'Ontario et pratiquement toute la région du Québec située à l'est de Montréal connaissent toujours des taux de chômage tout à fait inacceptables.

Qu'a fait le gouvernement à ce sujet? Il n'a pas su faire en sorte que nos programmes sociaux bénéficient d'un financement accru qui tienne compte de l'inflation.

Le gouvernement fédéral a refusé d'ajuster de façon réaliste le salaire minimum fédéral, qui est bloqué à 4 \$ l'heure depuis plusieurs années. Ce niveau est le deuxième plus bas au Canada, tandis que le salaire minimum fédéral a déjà été l'un des plus élevés. Même s'ils travaillent à plein temps, les gens qui touchent 4 \$ l'heure vivent dans la pauvreté. Le gouvernement, si généreux envers nos grandes sociétés et un très petit nombre de Canadiens très riches dont les revenus sont très élevés, a désindexé partiellement bon nombre des programmes sociaux que nous avons mis pratiquement 50 ans à bâtir. Le gouvernement a partiellement désindexé les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants et les fourchettes de l'impôt sur le revenu.

C'est une chose que le gouvernement fait avec plaisir, parce qu'il est vraiment convaincu que l'État doit plutôt faire moins que plus pour la population.

Pour certains membres de la droite, et cela englobe la plupart des députés conservateurs, il est nécessaire de réduire les services sociaux pour rabaisser les attentes du Canadien moyen vis-à-vis de ce que le gouvernement doit faire. Le gouvernement tient à maintenir les travailleurs dans la docilité vis-à-vis des emplois et des conditions de travail qu'on leur offre. Nous avons donc constaté une augmentation énorme du nombre des gens qui travaillent à temps partiel. Quand vous travaillez à temps partiel, bien sûr, vous n'avez pas d'avantages tels congés payés, assurance-chômage et retraite, que les employés permanents à temps plein comptent recevoir avec leur salaire.